



Information sur l'utilisation selon les  
prescriptions suisses de protection incendie  
AEAI

## Reconnaissance AEAI N° 31222

**Titulaire**  
FeuerschutzTeam AG  
Kirchstrasse 3  
5505 Brunegg  
Suisse

**Fabricant**  
FeuerschutzTeam AG  
5505 Brunegg  
Suisse

**Groupe** 241 - Portes coupe-feu

**Produit** FST SCHIEBETÜRE 2 FLG CO59/68 VOLL EI30

**Description** Porte coulissante à deux battants en plaque PAVAFIBRES (E=11mm), recouverte des deux côtés de plaque PAVAFIBRES (E=17.5mm) et plaques HDF (E=2x3mm), cadre en bois dur, E=59mm, joint labyrinthique, laminé de protection incendie, avec/sans porte de service.

**Utilisation** EI 30  
Btest=2342mm, Htest=2535mm  
pm/pl  
Utilisation voir pages suivantes

**Documentation** IBS, Linz: Rapport d'essai '314112609-1,Rev1' (16.12.2015), Rapport d'essai '318061506-1' (31.07.2018), Rapport d'essai '10112613' (23.11.2011); SIPIZ, Olten: Expertise 'GU 182 003 2024' (30.04.2024)

**Conditions d'essai** EN 1634-1; EN 1363-1

**Appréciation** Résistance au feu EI 30

**Durée de validité** 31.12.2030  
**Date d'édition** 18.12.2025  
**Remplace l'attestation du** 05.09.2024

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie





## Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de blocs-portes et de blocs-fermetures est indiqué dans la norme EN 1634-1:2008, chapitre 13.

Ce chapitre expose les modifications admissibles par rapport aux éléments qui ont été soumis à l'essai. Ces modifications peuvent être apportées sans que le requérant n'ait à procéder à une évaluation ou des calculs supplémentaires.

### VARIATIONS DIMENSIONNELLES ADMISSIBLES

L'amplitude des variations dimensionnelles est dépendante du fait que le temps de classification a été juste atteint (catégorie A) ou dépassé (catégorie B). Les diminutions dimensionnelles sont admises pour tous les types de portes.

#### Portes coulissant horizontalement et verticalement

- Variations dimensionnelles admissibles selon l'extension du domaine d'application

### MATÉRIAUX ET CONSTRUCTIONS

Sauf indication contraire dans le texte ci-dessous, la construction du bloc-porte doit être identique à celle de l'essai. Le nombre de vantaux et le mode de fonctionnement (coulissant, battant, etc.) ne doivent pas être modifiés.

#### Constructions en bois

- L'épaisseur des vantaux ne doit pas être réduite, mais il est permis de l'augmenter.
- Il est permis d'accroître l'épaisseur du vantail ou sa masse volumique sous réserve que l'augmentation totale du poids ne dépasse pas 25%.
- Pour les panneaux à base de bois (aggloméré, contreplaqué, etc.), la composition (type de résine, etc.) ne doit pas changer par rapport à celle soumise à l'essai.
- Les dimensions en coupe ou la masse volumique des dormants en bois (y compris les feuillures) ne doivent pas être réduites, mais il est permis de les augmenter.

#### Finitions décoratives

- Lorsque la finition de peinture n'est pas censée contribuer à la résistance au feu de la porte, d'autres peintures sont acceptables et il est permis de les ajouter aux ouvrants ou aux dormants.
- Les stratifiés et les placages en bois décoratifs jusqu'à 1.5mm d'épaisseur peuvent être ajoutés sur les faces (mais pas sur les bords) des portes battantes satisfaisant aux critères d'isolation thermique I. Les stratifiés décoratifs incombustibles ainsi que les stratifiés décoratifs combustibles de plus de 1.5mm d'épaisseur appliqués sur des vantaux ne sont pas autorisés.



## Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après :

Expertise, SIPIZ AG, Olten, n° GU 182 002 2023 du 22.11.2023

- Vide de cadre de la porte coulissante à deux battants CONFORT, E≥59mm :  
Bmax=7010mm Hmax=4283mm Smax=15.01m<sup>2</sup>
- Vide de cadre de la porte coulissante à deux battants CONFORT ou CONFORT LIGHT, E≥59mm :  
Bmax=6800mm Hmax=4446mm Smax=15.12m<sup>2</sup>
- Vide de cadre de la porte de service CONFORT, CONFORT LIGHT ou RAHMENTÜR, E≥68mm, un battant, avec/sans vitrage :  
Bmax=1250mm Hmax=2250mm Smax=2.81m<sup>2</sup>
- Vide de cadre de la porte de service CONFORT, CONFORT LIGHT ou RAHMENTÜR, E≥68mm, deux battants, avec/sans vitrage :  
Bmax=2200mm Hmax=2200mm Smax=4.84m<sup>2</sup> avec verrouillage vers le haut
- Variantes de couche médiane CONFORT, E≥59mm :  
Variante 1: Panneau de particules (E=11mm, PS=450kg/m<sup>3</sup>), recouverte des deux côtés avec du carton E-WELLE (E=1.5mm) et plaques de laine minérale (E=16-17.5mm, PS=280kg/m<sup>3</sup>)  
Variante 2 : Plaque de laine minérale (E=11mm, PS=280kg/m<sup>3</sup>), recouverte des deux côtés avec du carton E-WELLE (E=1.5mm) et plaques de laine minérale (E=16-17.5mm, PS=280kg/m<sup>3</sup>)
- Variante de couche médiane CONFORT, E≥68mm :  
Panneaux de particules (E=3x11mm ou E=33mm, PS=450kg/m<sup>3</sup>), recouverte des deux côtés avec plaque de laine minérale (E=11mm, PS=280kg/m<sup>3</sup>)
- Variante de couche médiane CONFORT LIGHT, E≥68mm :  
Plaque PUREN-PIR NE (E=33mm, PS=30kg/m<sup>3</sup>), recouverte des deux côtés avec plaque de laine minérale (E=11mm, PS=280kg/m<sup>3</sup>)
- Variantes de couche de couverture :  
HDF (E=2x3.2mm), avec/sans intercalaire en alu (Emax=0.4mm)  
HDF (E=2x2.0mm), avec intercalaire en plomb (Emax=2.0mm)
- Montage dans parois selon documentation Lignum Protection incendie, 4.1 Éléments de construction en bois, chiffres 4.4.1 – 4.4.7, état octobre 2017
- Raccord à des structures porteuses revêtues en acier ou en bois
- Formes alternatives de vitrages, exécution selon EN 15269-3 tableau E.1.10
- Plaques de protection en métal, fixées en applique
- Avec/sans protection métallique des chants
- Revêtement combustible sur le chant ≤3mm
- Porte de service : Ferme-porte en applique et intégré (ITS)
- Avec/sans joint de sol
- Divers entraînements de porte pour porte coulissante
- Quincaillerie diverse
- Autres variantes selon le rapport EXAP